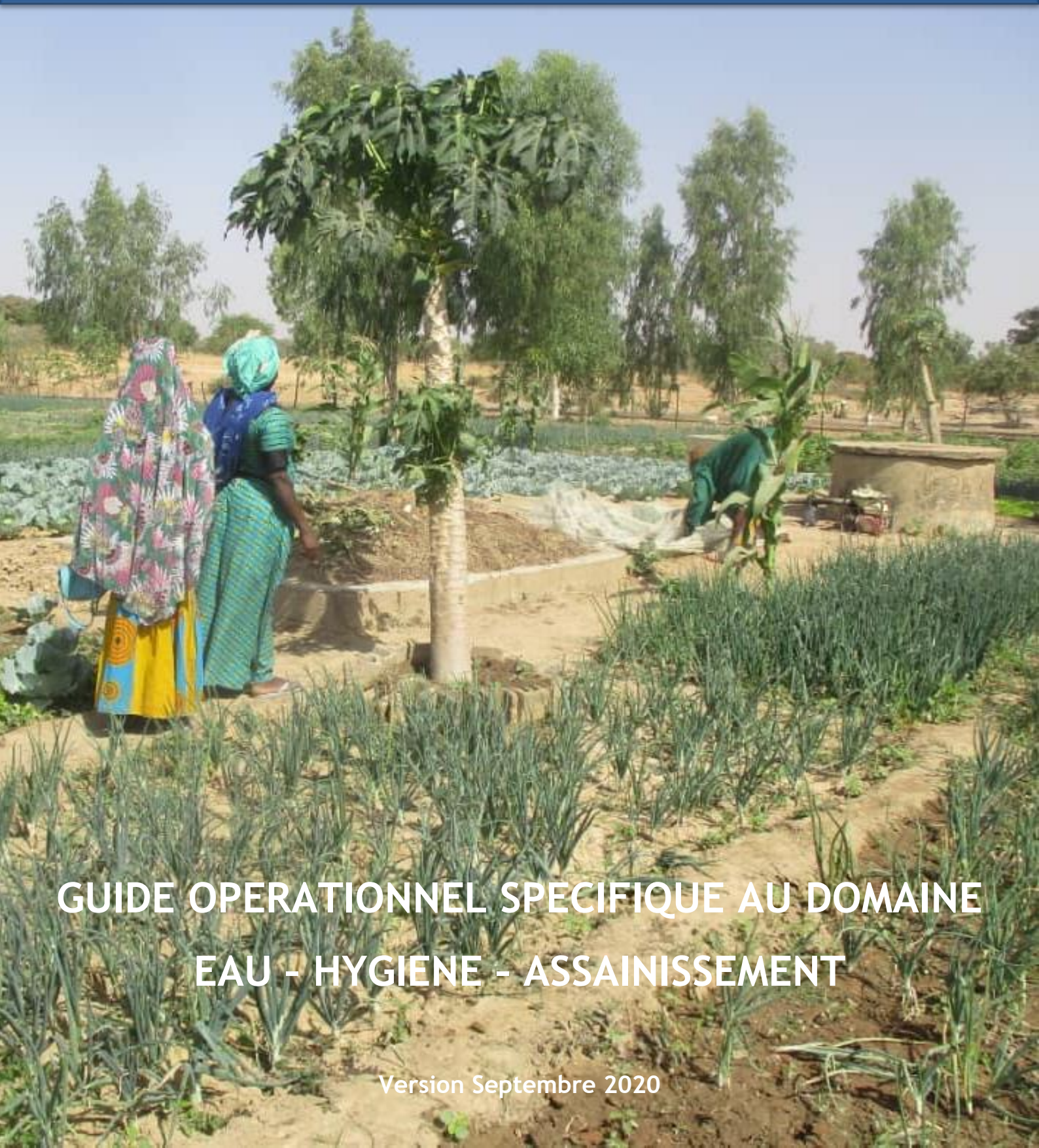


REFERENTIEL COHESION SOCIALE ET PAIX DE L'OCADES CARITAS BURKINA



**GUIDE OPERATIONNEL SPECIFIQUE AU DOMAINE
EAU - HYGIENE - ASSAINISSEMENT**

Version Septembre 2020

INTRODUCTION

« Si la rivière change de lit, il faut que le Caïman aussi change de parcours »



« C'est celui qui est dans la maison qui sait par où l'eau coule »

1

A quoi sert ce guide ?

Un **complément** aux outils du Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina dans le domaine de l'EHA pour acquérir de bons réflexes afin de :

- Prévenir et atténuer les conflits liés à l'eau ;
- Aller au-delà du cadre logique, en faisant de l'EHA une opportunité de changement vers plus de cohésion sociale
- Transmettre les bonnes pratiques du réseau en la matière ;
- Assurer la pérennité des résultats des projets.

A qui s'adresse-t-il ?

A l'ensemble des acteurs techniques et opérationnels qui interviennent dans la conception et dans l'exécution des projets et programmes EHA.

6 sujets techniques renforcés pour une meilleure cohésion sociale

- Fiche n° 1 Durabilité des ouvrages
- Fiche n° 2 Fonctionnalité des Associations des Usagers de l'Eau
- Fiche n° 3 Choix des bénéficiaires
- Fiche n° 4 Choix des sites d'implantation des ouvrages
- Fiche n° 5 Protection de l'environnement
- Fiche n° 6 Plaidoyer

2



Comment ?

- *En suivant les 3 étapes du Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina*
 - *Etape 1 : Comprendre le contexte*
 - *Etape 2 : Analyser les interactions entre l'intervention et le contexte et adapter les interventions*
 - *Etape 3 : Internaliser l'approche par le suivi et la capitalisation*
- *En spécifiant les outils de chaque étape au domaine de l'EHA*
- *En stimulant les questions à se poser pour être sensible au contexte*



Pour chaque étape, le guide propose :



Des conseils ou des questions de sensibilité au contexte spécifique au domaine de l'EHA (Attention ! Ils ne sont pas



Les bons réflexes testés par l'OCADES Caritas Burkina



Des outils pour aller plus loin avec le Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina



Des repères législatifs

ETAPE 1

COMPRENDRE LE CONTEXTE

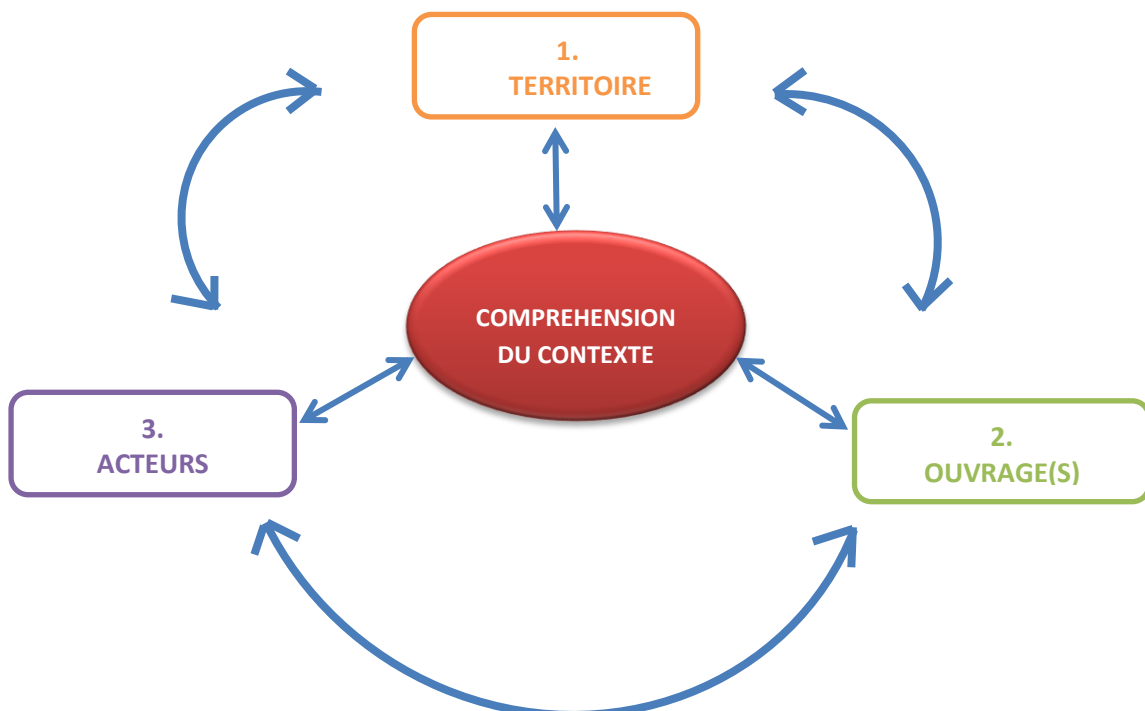
3

*Cette étape est commune
aux 6 sujets techniques !*

*Elle peut se faire
en 2 ou 3 heures, en équipe !!*



Dans le domaine de l'EHA il est indispensable, pour comprendre le contexte d'intervention, d'interroger les interactions entre la situation du territoire dont dépend le projet, le(s) ouvrage(s) visé(s) par le projet et les acteurs :





A l'aide des outils du Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina, approfondissez votre analyse du contexte avec des questions spécifiques au domaine de l'EHA.

Attention, il faut souvent poser la même question à plusieurs personnes du territoire pour comprendre ce qui se passe vraiment. On cherche à aller au-delà de « ce que je crois » ou de que « ce qu'un autre croit » !



1. TERRITOIRE



• • • Faire l'historique du territoire :

Comment trouver les informations justes ?

- Avec quelles personnes ressources ?
- Comment entrer en contact avec elles ?
- Quels peuvent être les effets de cette prise de contact dans la dynamique du village ?
- Quel est leur degré d'objectivité par rapport à leur situation sociale, rôles, responsabilités, missions, etc. ?



• • • Faire la monographie du village :

Quelles données collecter ?

- Quel est le cadre physique et administratif ?
- Quelles est la composition de la population : groupes ethniques et migration (*Exemple : Qui vit ici ? Qui passe par ici ? Qui a quitté le territoire ? Qui est arrivé récemment ?*), caractéristiques socioculturels, éducation, etc. ?
- Quels sont les caractéristiques des habitations et des lieux publics ?
- Comment fonctionnent les chefferies traditionnelle et coutumière ?
- Quel est le modèle économique ?
- Quelle est la situation politique ?
- La commune dispose-t-elle de documents stratégiques de planification de développement : PCD ? PCD-AEPA ?

- ☑ La commune dispose-t-elle de moyens techniques et financiers pour la mise en œuvre de son PCD-AEPA ? Quels sont les sources de financement ?
- ☑ Quelles sont les relations (passées et actuelles) avec les villages voisins ? Quel est l'impact de ces relations sur la vie du village ?

Prendre le temps de s'intéresser à la vie sociale de la zone d'intervention fait gagner du temps et de l'argent !

Dans le cadre d'un projet pour l'installation d'un forage dans un village, une étude géophysique est menée afin d'identifier le lieu où l'ouvrage peut être implanté. Après lecture des conclusions sur la faisabilité, les activités sont lancées. Le chef du village manifeste alors son désaccord : les travaux sont suspendus, les tensions naissent. Pour résoudre le problème et reprendre l'exécution du forage, l'équipe projet commence les investigations et comprend que deux chefs sont présents sur le territoire. Cette situation est bien mentionnée dans l'étude géophysique, mais l'équipe projet s'est uniquement attachée aux conclusions qui indiquaient où il était possible, physiquement de faire le forage et n'a rencontré qu'un seul chef pour l'autorisation d'exploiter le site en question. Fort heureusement, l'autre chef a accepté les excuses de l'équipe projet et l'implantation de l'ouvrage a été réalisée.

5



Dans le contexte socio-environnemental du Burkina Faso, certains éléments sont souvent **sources de tension** :

- ❖ accélération de la dégradation de la flore,
- ❖ assèchement des points d'eau ;
- ❖ absence d'abris ombrageux (choix des espèces) ;
- ❖ rareté des ressources énergétiques.

Ils doivent être pris en compte dans l'analyse du contexte d'intervention pour veiller à ne pas les aggraver !



D'autres au contraire sont **sources de cohésion sociale** :

- ❖ souci d'avoir des services sociaux de base qui respectent l'intimité et la dignité humaine (qualité et accessibilité, inclusion, etc.) ;
- ❖ pratique du dialogue intercommunautaire ;
- ❖ initiatives et actions communautaires ;

Ils doivent également être repérés pour servir de base à votre logique d'intervention afin d'être renforcés !



2. OUVRAGE (S)



••• Identifier les besoins réels de réalisation de l'ouvrage

- ☑ Quelles sont les infrastructures existantes en rapport avec la norme nationale ?



Décret n° 2019-0204/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MS
portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable

- ☑ Sur les ouvrages déjà réalisés dans les 15 dernières années, combien fonctionnent encore, et pourquoi ?
- ☑ Quelles sont les habitudes sociales qui se pratiquent autour de l'ouvrage existant ?
- ☑ Quel est l'usage (eau de boisson, forage pastoral) et la destination du forage ?
- ☑ Que représente l'ouvrage pour les usagers et plus largement pour la population ?



••• Identifier les sources de tensions ou de conflits autour de l'ouvrage (potentielles ou existantes)

- ☑ Quels sont les conflits ou les tensions existant sur l'accès aux ressources en eau ?
- ☑ Quelles sont les perceptions des activités des uns et des autres ?
- ☑ Comment la population perçoit la valeur marchande du service de l'eau ?
- ☑ Quels sont les intérêts en jeu autour de l'ouvrage ?
 - ✎ Qui est le porteur du projet ?
 - ✎ Qui est à l'initiative du projet ?
 - ✎ Quelles sont les capacités d'influence de ces acteurs sur le projet ?
 - ✎ Quel impact pour la mise en œuvre du projet et sa pérennisation ?



Pour aller plus loin....

Outil 2 Une grille de questions pour analyser le contexte ou le conflit en détail



• • • Quelle est le système de gestion d'ouvrages ?

- ✓ La mairie a-t-elle un PCD-AEPA ? Comment se déroule la mise en œuvre ?
- ✓ Qui est le maître d'ouvrage et qui est ou sont le(s) maître(s) d'œuvre ?
- ✓ Existe-t-il un organe de gestion d'ouvrage fonctionnel et opérationnel au sein de la zone d'intervention ? Remplit-il ses rôles et responsabilités ? Si non, pourquoi ?
- ✓ Comment (les différentes étapes) l'AUE a été mise en place ? Par qui (structure) ? Quelle est sa composition ? Est-ce que tous les acteurs sont pris en compte conformément à la réforme ?
- ✓ Quel est le degré de transparence de l'AUE ?
 - ✎ Existe-t-il des textes régissant l'AUE (Statuts, Règlement Intérieur, procès-verbaux, etc.) ?
 - ✎ Les textes sont-ils appliqués ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?
 - ✎ L'AUE dispose-t-elle d'un compte bancaire ?
 - ✎ Comment les ressources sont-elles mobilisées ?
 - ✎ Les usagers ont-ils un moyen de faire remonter leur satisfaction ou plaintes auprès de l'AUE ?



Pour aller plus loin...

Outil 3 Des questions pour identifier ce qui rassemble et ce qui divise

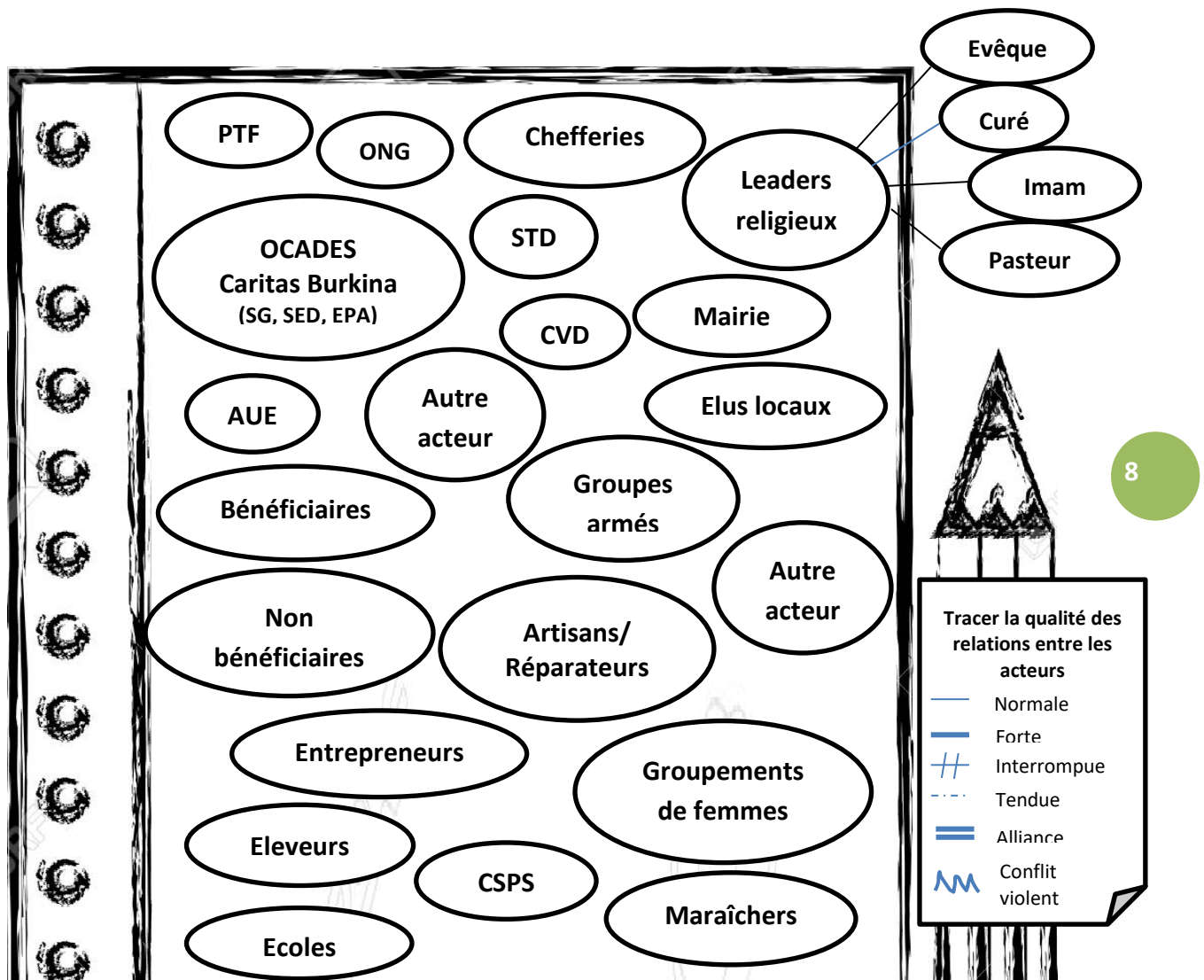


3. ACTEURS



• • • Identifier les acteurs en présence (physiquement ou non) :
quelles sont leurs relations, les rapports d'influence ?

Les acteurs figurant dans l'illustration ci-dessous sont ceux qui reviennent le plus souvent dans les projets EHA mais cette liste n'est pas exhaustive ! **Chaque contexte est unique et spécifique** ! D'autres acteurs peuvent être présents, **physiquement ou non** (seulement par influence par exemple) dans votre contexte d'intervention.



Les bons réflexes

Afin d'éviter ce type de tension la cartographie des acteurs doit être précise :

- ❖ intégrer ceux qui semblent a priori insignifiants par rapport à la mise en œuvre de l'intervention ;
- ❖ éclater les bulles d'acteurs et les préciser le plus possible.
Exemple : la bulle d'acteurs « leaders religieux » peut être éclatée en cultes et à l'intérieur de chaque culte, il peut y avoir des personnes influentes qui n'ont pas le même discours ;
- ❖ réaliser cette cartographie avec la communauté dans un premier temps, et l'affiner après en équipe au besoin ;
- ❖ s'interroger sur les comportements de ces acteurs.
Exemples : respect des règles d'usage (file d'attente, hygiène, etc.), le niveau de contribution des bénéficiaires, etc.

Pourquoi prendre en compte les besoins des non-bénéficiaires ?

Dans un village, 4 puits à grand diamètre sont construits dans un projet de production maraîchère. La période de soudure arrivée, les femmes du village utilisent l'eau de ces puits, sans autorisation ou demande préalable. S'en suivent des tensions verbales fortes avec les producteurs, des difficultés dans la mise en œuvre du projet..... et pour le propriétaire terrien, les femmes sont dans leur droit car pour lui l'eau de boisson prime sur la culture.

Relire l'histoire à la lumière du Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina :



Les femmes du village n'ont pas été prises en compte dans l'analyse du contexte car elles ne sont pas bénéficiaires du projet, et elles n'ont été considérées comme des acteurs dans le contexte du projet. Pour autant, elles sont bien présentes et leurs comportements, guidés par leurs besoins, ont eu une influence sur l'exécution du projet. Au final, la logique d'intervention a dû être reprise en prenant en compte ces non-bénéficiaires dans l'accès à l'eau des puits !

9



••• Identifier les intérêts, besoins, craintes, influence de ces acteurs

par rapport à :

- ✎ la rareté des ressources en eau ;
- ✎ l'accessibilité en eau de boisson ;
- ✎ la prévention et la protection contre les maladies hydriques ;
- ✎ les ouvrages existants qui ne fonctionnent pas
- ✎ D'autres sujets actifs sur le territoire autre que l'eau et qui peuvent influencer les dynamiques et relations entre acteurs!

FOCUS

COMPORTEMENTS DES ACTEURS



••• Identifiez les comportements des différents groupes socio-culturels, des différents groupes socio-professionnels et des organes impliqués dans la mise en œuvre du projet :

- ❖ Quelle est l'adéquation entre la planification et les réalisations des ouvrages (transparence) ? comment se fait la répartition des ouvrages ?
- ❖ Comment réagit l'AUE en cas d'incident portant sur l'ouvrage ? Y a-t-il eu des plaintes exprimées par les usagers ou les collectivités territoriales ? Quel est le mode de gestion de ces plaintes ?

- ❖ Y a-t-il des activités menées par l'AUE autour de l'ouvrage (séances d'information et de sensibilisation de la population à l'hygiène autour des points d'eau, l'application de la réforme, etc.) ?
- ❖ Comment ces initiatives ou manque d'initiative sont-elles accueillies/perçues par la population ?



Certains comportements et phénomènes sociaux et environnementaux sont **sources de tension** :

- ❖ pression de l'homme sur les terres ;
- ❖ baisse des nappes phréatiques, assèchement des points d'eau (rareté des ressources en eau) ;
- ❖ exploitation anarchique des zones boisées ; l'accaparement des terres ;
- ❖ comportements de compétition de nouvelles catégories socio-professionnelles.

Ils doivent être pris en compte dans l'analyse du contexte d'intervention pour **veiller à ne pas les aggraver** !

D'autres au contraire sont sources de **cohésion sociale** :

- ❖ respect des dispositions légales sur la protection des berges ;
- ❖ respect des normes techniques (sans abreuvoir et sans puits perdus).
- ❖ regroupement sous les arbres (réjouissances, attente auprès d'un point d'eau, etc.) ;
- ❖ respect dans l'utilisation de l'eau (finalité humaine, animale, orpillage, etc.).

Ils doivent également être repérés pour servir de base à votre logique d'intervention afin **d'être renforcés** !



Pour aller plus loin....

Outil 4 Outils de cartographie d'acteurs et compréhension des besoins et des intérêts

Etape 2 Analyser les interactions entre l'intervention et le contexte et adapter les interventions

11

Questionnez la logique d'intervention à partir de votre analyse du contexte (cf Etape 1) :

- *quels sont les effets potentiels de votre intervention sur le contexte ?*
- *réciroquement, quels sont les effets du contexte sur votre intervention ?*
- *comment adapter le projet en appuyant les activités sur les facteurs de cohésion sociale ?*

***Cette étape est traitée
pour chacun
des 6 sujets techniques identifiés***



La durabilité de l'ouvrage va dépendre des comportements des acteurs vis-à-vis de cet ouvrage. Ces comportements sont influencés par les effets de la mise en œuvre du projet sur le contexte et la façon dont il est perçu.

1) Vérifiez l'accessibilité géographique de l'ouvrage :

- En fonction des saisons ;
- En fonction des utilisateurs (genre, personnes handicapées, etc.) ;
- En fonction des habitudes sociales des populations.

2) Vérifiez que le projet n'influence pas négativement les relations sociales existantes :

- En renforçant le pouvoir de certains acteurs au détriment d'autres ;
- En frustrant des non-bénéficiaires qui pourraient exercer une pression sur l'utilisation de l'ouvrage ;
- En créant des impacts économiques négatifs liés à l'entretien et à la gestion de l'ouvrage (hausse des prix, concurrence avec d'autres activités rémunératrices, etc.);
- En fragilisant l'environnement.







Les bons réflexes



Faire une étude sur le contrôle des ouvrages avec les bénéficiaires, les techniciens et les prestataires :

- *Quel type d'ouvrage réaliser : type de pompe et qualité des équipements nécessaires en fonction de la profondeur de la nappe, du nombre de bénéficiaires, d'habitants et de la destination de l'utilisation du forage ?*
- *Les pièces de rechange sont-elles disponibles sur la zone géographique du site d'implantation de l'ouvrage ? Les bénéficiaires disposent-ils des ressources financières pour acquérir les pièces de rechange ?*
- *Existe-t-il des artisans/réparateurs dans le village ou la commune ?*

-  Les bénéficiaires ont-ils des connaissances sur les enjeux de la maintenance, des règles d'hygiène de l'eau et de l'assainissement ?
-  La formation et le renforcement des capacités des organes de gouvernance sont-ils prévus, notamment en matière de gestion de la satisfaction des usagers ?
-  Le projet soutient-il la tenue de cadres de concertation des acteurs de l'eau pour un échange d'expériences et de connaissances ?
-  Des journées d'information et de sensibilisation sur le secteur de l'AEPA sont-elles prévues (appropriation de la réforme, rôles et responsabilités de chacun dans la mise en œuvre de la réforme) ?



Décret n° 2000-514/PRES/PM/MEE
Portant Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieux rural et semi-urbain



Pour aller plus loin....

Outil 6 Analyser les interactions, les points à vérifier

FICHE TECHNIQUE N° 2 FONCTIONNALITE DES ORGANES DE GESTION DES OUVRAGES (Association des Usagers de l'Eau - AUE)

Après avoir analysé l'environnement dans lequel l'AUE évolue, son fonctionnement, ses relations avec les usagers et les autres acteurs clés présents physiquement, ou non, sur la zone du projet (étape 1), nous pouvons ici chercher quelles sont les précautions à prendre pour adapter le projet afin que la mise en œuvre des missions de l'AUE ait des effets positifs sur la cohésion sociale et la renforce.

14



Où ? Et quand ?

- Le projet tient-il compte de l'analyse du contexte de l'AUE ?
- Les actions de mobilisation et de sensibilisation des usagers sont-elles programmées en fonction des travaux champêtres et de transhumance ?

Qui ?

- Les textes sont-ils expliqués dans les quartiers pour l'élection des membres de l'AUE (par des assemblées ou des formations) ?
- L'application des textes (étapes et processus) pour le renouvellement des AUE est-elle respectée ?



Document cadre en gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso

- Les partenaires financiers sont-ils sensibilisés sur le respect du Document cadre afin de que chacun puisse exercer ses missions, rôle et responsabilités ?

Quoi ? Comment ?

- Les moyens de suivi pour la fonctionnalité et l'autonomisation des AUE sont-ils élaborés avec les membres de l'AUE ?
- Les usagers ont-ils établi une ligne de conduite sur les droits de toutes les couches socioprofessionnelles et elle est mise à la disposition de tous ?
- Un dispositif de feedback est-il mis en place pour être à l'écoute de tous ?









Pour aller plus loin.....

Outil 6 Analyser les interactions, les points à vérifier

Comment le projet peut-il accompagner l'AUE afin que le comportement de ses membres, et les actions de l'organe, reposent sur les bases de ce qui rassemble les habitants ?



Les bons réflexes

-  Faire un diagnostic de l'AUE qui dysfonctionne en identifiant les acteurs ; Assortir le diagnostic de recommandations à l'endroit de la mairie et de l'AUE.
-  Accompagner ou interpeller la mairie en cas de besoin de renouvellement de l'AUE si le mandat est fini.
-  Prévoir des actions d'appui-accompagnement, de formation et de redynamisation en fonction du contexte et du diagnostic sur le fonctionnement de l'AUE.
-  Définir, avec les usagers, le mode de désignation et les critères de choix des membres des AUE par un mécanisme participatif et transparent.
-  Soutenir les AUE pour élaborer et mettre en œuvre un mécanisme de redevabilité.
-  Sensibiliser les AUE qui fonctionnent bien pour qu'elles réalisent elles-mêmes des forages.

FICHE TECHNIQUE N° 3 CHOIX DES BÉNÉFICIAIRES

Le choix des bénéficiaires est en lui-même déterminant des effets, positifs ou négatifs, du projet et de ses activités sur le vivre-ensemble communautaire.



Où ?
Quand ?

- Le choix des bénéficiaires est-il établi sur la base de l'analyse du contexte, des bases légales et sociales partagées et des réalités du terrain ?
- L'identification prend-elle garde à ne pas favoriser un groupe socioprofessionnel ou ethnique ?



Qui ?
Avec qui ?

- Le choix des bénéficiaires est-il réalisé de manière concertée et participative avec les bénéficiaires et les non bénéficiaires ?
- Les données des services techniques déconcentrés sont-elles utilisées pour établir les critères de choix des bénéficiaires ?
- Les besoins et les priorités en eau de boisson, abreuvement, culture et économie des acteurs (bénéficiaires et non bénéficiaires) sont-ils vérifiés dans ce cadre participatif ?



Quoi ?
Comment ?

- Des réunions d'équipe dédiées à la conception du projet et la mise en œuvre des activités ;
- des rencontres participatives pour s'assurer que les solutions trouvées contribuent effectivement à la cohésion sociale (avec des représentants de toutes les sensibilités religieuses, coutumières, les administrations, les bénéficiaires, etc.) ;
- des ateliers de préparation et de lancement de projet avec les communautés locales ;
- la mise en œuvre d'un mécanisme de choix transparent des bénéficiaires pratiqué par l'OCADES Caritas Burkina.



Les bons réflexes

- ✿ Tenir une assemblée générale dans le village afin de mettre en place le comité de ciblage, et communiquer sur la tenue de cette rencontre.
- ✿ Le nombre de personnes composant ce comité doit être au maximum 5 personnes. Ce comité doit être mixte et représentatif et inclusif.
- ✿ Pour les membres du comité résidant dans le village, il est essentiel que ces derniers aient une parfaite connaissance du village : quels sont les résidents du village, leur patrimoine (superficie des champs, troupeau, autres) et comment cela est évalué dans le village aux yeux de la population, etc.
Il en est de même pour les représentants des personnes déplacées internes, qui doivent avoir une parfaite connaissance des mêmes paramètres concernant les différents groupes de personnes déplacées internes.
- ✿ L'assemblée villageoise qui les met en place s'assure, auprès des personnes ressources, de la bonne moralité et renommée de ces membres au sein de la communauté.
- ✿ Former et sensibiliser les membres de ce comité sur :
 - leur rôle, mission et responsabilités (volontariat, mission limitée dans le temps, rôle important joué lors de la catégorisation de la communauté (à travers les critères de richesses) ;
 - la validation des informations collectées sur le ménage auprès des chefs de ménages durant le ciblage ;
 - la redevabilité et la transparence ;
 - les préjugés et les risques de stigmatisation.

17



« Une poule qui prend les intestins
d'une autre poule oublie que demain
sera le tour de ses intestins »

- ✿ Prévoir dans la conception du projet une ligne budgétaire pour la motivation des membres du comité (eau d'accueil, frais de déplacement, etc.).
- ✿ Informer le comité de ciblage et la population de l'existence et du fonctionnement du comité de gestion des plaintes, concomitant au comité de ciblage.

Le choix des sites d'implantation des ouvrages impacte sur la vie sociale, économique et politique des communautés. L'expérience de l'OCADES Caritas Burkina conduit à avoir une attention particulière à la cartographie et aux dynamiques des acteurs.

Ce qui rassemble et ce qui divise : Attention à nos biais !

Dans un village, les gens s'approvisionnaient en eau au niveau du barrage, situé à 7 km du village. Du fait de la pénibilité de cette corvée, il était difficile pour les hommes de se marier. Avec la construction d'un forage au sein du village, les femmes ont le temps pour d'autres choses et acceptent de venir s'y marier. Cette histoire est commune et amène chacun à penser qu'un forage doit obligatoirement être proche des usagers. Pourtant, dans un autre village avec une configuration géographique similaire, un puits est construit dans un village. L'équipe projet pense que cela soulagera les femmes dans leur quotidien. Surprise, elles continuent d'aller puiser l'eau au loin et le nouveau puits n'est pas utilisé. En questionnant les villageois, l'équipe projet comprend que pour les femmes de ce village, aller puiser l'eau au loin, à l'abri du regard des hommes, en groupe, est une habitude qui participe du lien social.

Relire l'histoire à la lumière du Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina :



Souvenons-nous ! Chaque contexte est spécifique et il est important de **prendre de la distance** avec ce qui nous semble a priori être équitable et juste.

Une analyse participative du contexte avant toute intervention aurait permis de savoir que les femmes ont des habitudes sociales qui, à leur entendement, les protègent et les unissent (besoins et intérêts). Le message implicite qui peut être perçu est celui du manque de respect. Dans ce cas, il est nécessaire de **rechercher et de choisir des solutions alternatives, en concertation avec les bénéficiaires, pour ne pas créer de tensions** dans les ménages et contribuer à la paix.



« Quand tu tapes sur un clou, il faut prendre une pause, faire le bilan, ramasser, avant de recommencer »

L'importance de la capitalisation dans la recherche et le choix d'options alternatives pour contribuer à la paix

Dans le cadre de la phase pilote du Programme de Développement Intégré, qui fait suite à 10 ans de mise en œuvre du projet AMO/SEPA, la zone d'intervention du projet est conservée mais avec une adaptation des activités transversales et spécifiques sur la cohésion sociale. En effet, après une analyse de la situation de la zone d'intervention, il s'avère que les questions liées au foncier, à la gestion des ressources naturelles et à la gouvernance politique sont sources de tensions sociales. Aussi, afin de contribuer à la cohésion sociale et à la paix dans les zones cibles, il a été décidé de renforcer les mécanismes de gestion alternative des conflits et d'œuvrer à la coexistence pacifique entre les différentes entités des communautés à travers différentes activités : journées diocésaines de la cohésion sociale, journées de redevabilité et diverses sensibilisations sur l'eau-hygiène-assainissement et la protection de l'environnement.

19



Les bons réflexes

Pour faire le choix des villages de manière participative pour une plus grande adhésion autour des ouvrages réalisés



Tenir compte :

- du taux d'accès spécifiés dans l'Inventaire National des Ouvrages Hydrauliques (INOH) ;
- de la présence des chefs de village et chefs de terre, et leurs prérogatives respectives ;
- des opportunités économiques directes ou indirectes pour les parties prenantes présentes dans la zone cible et dans les zones environnantes.



Définir un mécanisme de choix transparent des sites d'implantation :

- Avoir recours à des spécialistes pour l'identification des sites définitifs ;
- Tenir des séances de concertation avec les bénéficiaires et les non bénéficiaires, l'AUE, le CVD, etc. ;
- Se référer au PCD-AEPA et aux données des STD ;
- Animer des sessions de mobilisation sociale afin de permettre aux acteurs de comprendre le bien fondé du choix opéré.



Contacté le propriétaire terrien, les voisins limitrophes et les responsables locaux.



Sécuriser le site avec par exemple un PV de cession de terrain pour l'implantation de l'ouvrage.

L'analyse du contexte faite lors de l'étape 1 « Comprendre le contexte » nous a permis d'identifier les principaux risques de tension et de conflit en lien avec les facteurs environnementaux, dans un contexte général de changement climatique, d'assèchement des points d'eau, d'absence d'abris ombrageux, d'exploitation anarchique des zones boisées, de rareté des ressources énergétiques, etc. Evaluons les effets de l'intervention sur l'environnement, condition majeure d'un bon vivre-ensemble.



Où ?
Quand ?

- Existe-t-il des initiatives de développement conflictuelles prévues à proximité du site d'implantation de l'ouvrage ?
- L'analyse du contexte prend-elle en compte les besoins et les problèmes environnementaux du site d'implantation de l'ouvrage ?
- Les constructions prennent-elles en compte les conditions de fertilité des sols et de capacité de drainage ?
- Le choix du site affecte-t-il la faune et la flore de la zone territoriale et respecte-t-il les documents et coutumes en vigueur sur la protection du site ?



Qui ?
Avec qui ?

- Les expertises locales sont-elles identifiées et prise en compte dans la mise en œuvre du projet ?
- Le projet prévoit-il une formation des AUE sur leur responsabilité de veille sur la qualité de l'eau ?
- Les populations connaissent-elles les normes d'hygiène et de protection du matériel ?
- Les services techniques et de la mairie ainsi que les communautés locales sont-ils impliqués dans tout le processus de planification du projet ?



Quoi ?
Comment

- Le projet respecte-t-il les dispositions légales sur la protection des berges ?








**Loi n° 002-2001/AN du 8 Février 2001
portant loi d'orientation
relative à la gestion de l'eau**

- Le projet identifie-t-il le type de production de déchets de la communauté et prévoit-il la gestion des excréments et autres déchets (biologiques, plastiques, etc.) pour ne pas contaminer les sources d'eau souterraine et de surface ?
- Est-ce que les activités de construction (transport, choix des matériaux, utilisation des terres et des ressources naturelles) risquent d'entraîner des pénuries locales (matériaux, matières premières, main d'œuvre) ou une inflation des prix ?
- Tenir des rencontres participatives pour la sécurisation foncière.



Les bons réflexes

-  Laisser à l'appréciation des communautés le choix des sites de reboisement.
-  Définir avec les communautés un plan de plantation d'arbres et de sécurisation des plans d'eau.
-  Planter des arbres autour des points d'eau pour permettre aux usagers de se retrouver en attendant leur tour.
-  Vulgariser les pratiques agro écologiques pour accroître la productivité et la sécurité alimentaire (choix des espèces d'arbres).
-  Tenir des activités d'éducation communautaire pour la protection de l'environnement.

« Dieu Tout-Puissant qui es présent dans tout l'univers et dans la plus petite de tes créatures, Toi qui entoures de ta tendresse tout ce qui existe, répands sur nous la force de ton amour pour que nous protégeons la vie et la beauté. Inonde-nous de paix, pour que nous vivions comme frères et sœurs sans causer de dommages à personne ».

Extrait de la Prière pour notre terre



Dans le cadre du plaidoyer, deux orientations nous intéressent :

- Intégrer l'approche de sensibilité au contexte dans la démarche et les actions de plaidoyer dans le domaine de l'EHA ;
- Faire du plaidoyer auprès des acteurs locaux (AUE, Mairie, STD, etc.) pour qu'ils intègrent l'approche de sensibilité au contexte dans leurs politiques d'actions.



Où ?
Quand ?

- L'approche doit-elle se faire dans les locaux des acteurs, sur le terrain ou autre, avec ou sans les partenaires locaux (etc.) ?
- Avant d'élaborer une stratégie de plaidoyer, appliquez l'écoute active des acteurs cibles afin de comprendre leurs besoins, leurs intérêts, leurs craintes, leurs contraintes.



Qui ?
Avec qui ?

- Quel est l'interlocuteur idoine pour faire passer notre message ?
- Les actions de plaidoyer tiennent compte :
 - de la dynamique des acteurs intervenant (ou pas encore) dans le domaine de l'EHA sur la zone d'intervention pour une synergie d'actions en faveur des communautés ;
 - des effets des interventions des différents acteurs sur la vie des communautés et du niveau de mobilisation sociale.



Quoi ?
Comment ?

- Le projet vise un plaidoyer auprès des mairies :
 - pour la mise en place des comités communaux de l'eau et des services techniques de l'eau ;
 - pour l'élaboration d'une politique communale de l'EHA et sa prise en compte dans l'élaboration du budget de la commune.
- Le projet prévoit une participation ou l'organisation de rencontres partenariales et groupes de travail à l'échelle communale et provinciale sur l'EHA.

ETAPE 3

INTERNALISER L'APPROCHE PAR LE SUIVI ET LA CAPITALISATION

Cette étape est commune aux 6 sujets techniques !



Les indicateurs du Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina

En matière de suivi, le référentiel propose 4 indicateurs simples et réalistes, à renseigner dans toute intervention pour capitalisation au niveau du réseau

Objet du suivi	Indicateur
Mesurer notre prise en compte du contexte	Une analyse des connecteurs et des diviseurs est faite et suivie dans chaque intervention (OUTIL 16) ;
Mesurer les interactions et nos effets sur la cohésion sociale	Combien de fois l'équipe a la perception (à partir de ses observations factuelles et analyses) qu'elle a appuyée des connecteurs et contrée des diviseurs ?
	Taux de réalisation des activités dédiées à améliorer les effets et impacts (issues de l'étape 2) ;
Mesurer a posteriori notre contribution à la cohésion sociale et à la paix	Au début et à la fin de chaque projet ou programme, les bénéficiaires et les non-bénéficiaires sont questionnés sur l'état de leur contexte en matière de cohésion sociale et sur leur perception que le projet ou programme y a contribué (en positif et négatif, et comment).



••• Prenez en compte les différents acteurs dans le suivi du contexte

- ☑ Ces acteurs sont-ils impliqués dans la définition des moyens de suivi du contexte à prévoir pour l'après-réalisation de l'ouvrage ?
- ☑ Y a-t-il un mécanisme de feedback qui permet aux acteurs bénéficiaires et non-bénéficiaires de faire un retour (positif ou négatif) sur le projet (mécanisme ad-hoc ou plus large que le projet) ?

Vos propres perceptions comptent dans ce suivi !

24

La période post projet doit également être prise en compte!

Quelques temps après l'exécution d'un projet, l'équipe constate que le forage installé dans le village cible fonctionne mal : les usagers refusent collectivement d'honorer leurs cotisations suite à l'application de l'augmentation des dites cotisations prévue par la loi. L'AUE ne comprend pas ce comportement et les relations avec la population sont de plus en plus tendues. En amenant les membres de l'AUE à comprendre le contexte et à réfléchir sur les causes susceptibles de creuser cette dissension, ils ont évoqué :

- Une transparence et une communication insuffisantes dans la gestion du forage entraînant une crise de confiance chez les usagers de l'eau ;
- Un manque de moyens mis à disposition des maintenanciers et un manque de suivi de leurs interventions.

Relire l'histoire à la lumière du Référentiel Cohésion Sociale et Paix de l'OCADES Caritas Burkina :



Une analyse du contexte avec les membres de l'AUE leur a permis de :

- comprendre leurs dysfonctionnements et l'intérêt de faire émerger des mécanismes de gestion des conflits ;
- saisir l'importance d'écouter les usagers, de réfléchir collectivement sur la problématique qu'ils rencontrent ;
- trouver ensemble, avec des partages d'expériences, des pistes de solutions (sur le modèle des mutuelles sociales) pour un meilleur fonctionnement de l'organe, et de l'ouvrage !



- **Adaptez les indicateurs classiques de mesure de l'atteinte de vos résultats** pour suivre les effets du projet sur la cohésion sociale analysée en amont

Exemple sur la durabilité des ouvrages :

- Temps de réaction des usagers en cas d'immobilisation du forage.
- Evolution de la fréquentation du forage.
- Nombre de conflits sur l'utilisation de l'ouvrage.

Exemple sur la fonctionnalité des AUE :

- Temps de réaction de l'AUE en cas d'immobilisation de l'ouvrage.
- Taux de recouvrement de la redevance sur l'eau.
- Ratio entre les maintenances préventives prévues et réalisées.
- Nombre plaintes des usagers, des partenaires (mairie) sur la gestion de l'ouvrage.



Pour aller plus loin.....

Outil 12 L'adaptation des indicateurs habituels...
et quelques indicateurs nouveaux !



- **Créez des indicateurs de contexte**, cela nous permet de voir les changements de comportement, en quoi l'action a renforcé ou non la cohésion sociale

Exemple sur le choix des sites d'implantation des ouvrages :

- Nombre de conflits autour de l'eau avant et après réalisation de l'ouvrage ;
- Nombre de plaintes associées à l'inaccessibilité de l'ouvrage ;
- Taux de fixation des jeunes, ayant des activités de production, dans leur terroir.

Exemple sur le plaidoyer :

- Prise en compte par les municipalités de la construction de latrines dans leurs plans d'actions et taux d'utilisation des latrines par les habitants.



ATTENTION !!!!

La fréquence du suivi doit être déterminée.

••• Prenez l'habitude d'observer les relations et les éléments de cohésion sociale du territoire, même en tant que technicien !

- Est-ce que je ressens des tensions ? Ou au contraire une atmosphère paisible ? Le projet y est-il pour quelque chose ?
- Comment mes partenaires parlent-ils du projet ?
- Que se passe-t-il autour de l'ouvrage ou du projet (rencontres, discussions, fête...) ?

••• Prévoyez quelques moyens de suivi (légers et peu coûteux) pour l'après-réalisation du projet

- Elaborez de façon participative un plan de collecte de données léger (mis en œuvre par les EPA);
- Profitez des sorties terrain d'autres projets ;
- Valorisez ces données dans les rapports d'activités et les documents de projet pour sensibiliser les partenaires à l'intérêt de l'approche.



Pour aller plus loin.....

Outil 13 Un exemple pour suivre le contexte simplement et sans coût !

Outil 15 Indicateurs communs pour l'OCADES Caritas Burkina